

7

A Assembléa Geral Secreta:

Art. 1.º É outorgado o consentimento de que trata o artigo 104 da Constituição, para que Sua Magestade O Imperador possa sair do Imperio.

Art. 2.º Durante a ausencia de Sua Magestade O Imperador governará em seu lugar a Princesa Imperial Senhora Dona Isabel, como Regente, sob o juramento prestado em 1871, e com as attribuições que competem ao Poder Moderador e ao Chefe do Poder Executivo.

Art. 3.º Perogam-se as disposições em contrario.

Paco do Senado, em 28 de Junho de 1887.

O Imperador Converte.

Paco, em 28 de Junho de 1887.



Para o Secretario.

João Luis Vieira Cavalcanti de Albuquerque
1.º Secret. da Assembléa Geral
O. A. de Paula Seno, secretario da Assembléa

de l'Université de Paris

Il est d'usage de reconnaître la
valeur de l'argent par son poids
et son titre. Le rapport de son poids

à son titre est constant. On appelle
le rapport de son poids à son titre
le rapport de son titre à son poids
le rapport de son titre à son poids
le rapport de son titre à son poids

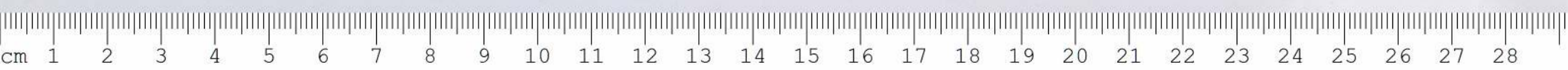
Il est d'usage de reconnaître la
valeur de l'argent par son poids
et son titre. Le rapport de son poids

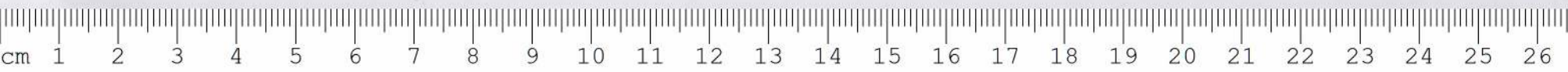
à son titre est constant. On appelle
le rapport de son poids à son titre
le rapport de son titre à son poids
le rapport de son titre à son poids

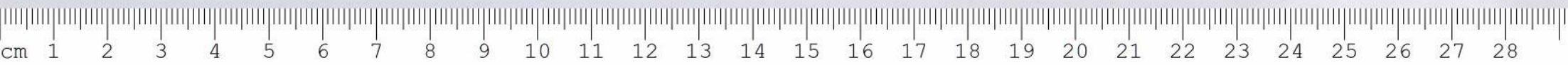
Il est d'usage de reconnaître la
valeur de l'argent par son poids
et son titre. Le rapport de son poids

à son titre est constant. On appelle
le rapport de son poids à son titre
le rapport de son titre à son poids
le rapport de son titre à son poids

Il est d'usage de reconnaître la
valeur de l'argent par son poids
et son titre. Le rapport de son poids







A blank, aged, cream-colored page with horizontal ruling lines. The page shows signs of wear, including faint smudges and discoloration. The left edge features a binding strip with several small, dark, rectangular marks.